



ZONE D'INTERVENTION
PRIORITAIRE
BAIE DES CHALEURS



COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

Un moratoire sur l'exploitation des hydrocarbures dans le grand système Saint-Laurent, une approche nécessaire et responsable

Îles-de-la-Madeleine, le 12 juillet 2010 - Stratégies Saint-Laurent et la Commission des comités de zones d'intervention prioritaire (Comités ZIP) en zone marine (Saguenay, de la rive nord de l'estuaire, du Sud-de-l'Estuaire, Côte-Nord du Golfe, Baie des Chaleurs et Îles-de-la-Madeleine) tiennent à signifier leur volonté de voir un moratoire « préventif » être décrété concernant l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans l'estuaire et dans l'ensemble du golfe du Saint-Laurent. En ce sens, le réseau donne un écho et un appui à la demande de moratoire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, proposée le 9 juin 2010. Rappelons également que cette demande avait déjà reçu l'appui de la MRC de Bonaventure et de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts.

Une telle démarche, visant à inscrire un temps d'arrêt préventif permettrait d'obtenir l'assurance que ces activités à haut risque ne nuiront pas à l'intégrité écosystémique du Saint-Laurent et au maintien et développement des autres activités anthropiques intimement liées à la survie et à la culture des communautés côtières et insulaires du Saint-Laurent.

Ce moratoire permettrait de prendre en compte les réponses qui seront produites par le processus des Évaluations Environnementales Stratégiques (EES) amorcées dans la portion québécoise du Saint-Laurent par le Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec. Dans une logique de gestion intégrée, une approche reconnue par le gouvernement du Canada, notamment dans sa Stratégie de développement durable actuellement en préparation, il y aurait lieu d'harmoniser davantage la gestion des ressources à l'échelle du golfe, de favoriser les échanges entre les provinces maritimes, d'établir des consensus.

Ce moratoire permettrait également d'instaurer un réseau d'aires marines protégées (AMP) à l'échelle du golfe du Saint-Laurent. Actuellement, des projets d'AMP sont en préparation au sein de différents ministères fédéraux (Parcs Canada, Pêches et Océans Canada et Environnement Canada) et provinciaux pour palier aux importants manques à gagner en matière de conservation des écosystèmes marins.

Enfin, l'imposition d'un temps d'arrêt constitue à nos yeux une approche préventive favorable et nécessaire permettant d'étudier ou de modifier les mécanismes impliqués dans le processus d'obtention et de gestion de droit d'exploration, de forage et d'exploitation d'hydrocarbures dans le Saint-Laurent. Ainsi, à l'égard des événements en cours chez nos voisins américains, il s'avèrerait avisé, de faire preuve de prudence, et de préciser les aspects légaux et juridiques de ce type de développement, notamment en matière de responsabilisation et d'imputabilité des exploitants.

Étant donné que le Saint-Laurent constitue un patrimoine naturel et écologique pour tous les Québécois et les Canadiens, dans une logique de développement durable et de gestion intégrée, Stratégies Saint-Laurent et l'ensemble de ses membres, les comités ZIP et plus particulièrement les six comités ZIP marins prônent une meilleure intégration et concertation des acteurs des collectivités riveraines du Saint-Laurent et la mise en œuvre de nouveaux modes de gestion à l'échelle du grand système Saint-Laurent.

Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP ont le mandat de favoriser, par l'entremise de la concertation, la conservation, la mise en valeur et la réhabilitation du Saint-Laurent, la pérennité des ressources, la durabilité des usages et le maintien et l'amélioration de la qualité de l'environnement du Saint-Laurent.

Pour télécharger le présent communiqué en version PDF suivre le lien suivant :
http://www.strategiessl.qc.ca/pdf/communique_ssl_zipmarines_hydrocarbures_20100712.pdf.

-30-

Stratégies Saint-Laurent (www.strategiessl.qc.ca) est un organisme à but non lucratif qui regroupe les comités de zones d'intervention prioritaire (comités ZIP) du Québec. Sa mission première est de favoriser, par des modèles novateurs, la participation des collectivités riveraines dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent. Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP sont reconnus officiellement comme partenaires privilégiés du Canada et du Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec sur le Saint-Laurent (www.planstlaurent.qc.ca).

Source :

Yves Martinet, vice-président de Stratégies Saint-Laurent - responsable de la Commission marine
Tél. : 418-986-6633 / Courriel : martinet@zipdesiles.org

Pour information :

Yves Martinet, vice-président de Stratégies Saint-Laurent - responsable de la Commission marine
Tél. : 418-986-6633 / Courriel : martinet@zipdesiles.org

Marie Lagier, directrice générale de Stratégies Saint-Laurent
Tél. : (418) 648-8079 / Courriel : info@strategiessl.qc.ca
Site Web: www.strategiessl.qc.ca